



CHARTE DE L'UTILISATEUR

des salles dédiées à l'activité physique et sportive

- Je certifie avoir pris connaissance du règlement relatif à l'utilisation des salles dédiées à l'APS.
- Je veille à respecter les dispositions du guide d'activités physiques.
- Je m'engage à adapter l'intensité de ma pratique sportive en fonction de mon état de santé et de la probabilité d'assurer un départ en intervention.
- Je m'engage à respecter les locaux et les matériels.
- Je m'engage à ranger et à nettoyer systématiquement les matériels.
- Je m'engage à faire remonter tout dysfonctionnement à l'EAP référent de mon CIS.